

Yannick Botrel



Sénateur des Côtes d'Armor



## La sécurité sanitaire de l'alimentation : un enjeu majeur pour notre agriculture et nos territoires

Madame, Monsieur,

L'année 2017 sera sur le plan politique une année particulière. Comme dorénavant tous les cinq ans, le cycle électoral conduira les Françaises et les Français à élire un Président de la République, des député(e)s dans nos 577 circonscriptions législatives, ainsi qu'à renouveler la moitié de nos 348 Sénatrices et Sénateurs, bien que les Côtes-d'Armor ne soient pas concernées sur ce dernier point.

C'est ainsi la fin d'une phase et le début d'une nouvelle. C'est en ce sens que je veux évoquer tout particulièrement une composante souvent méconnue du travail parlementaire qui n'en demeure pas moins fondamental : la production de rapports d'information.

Au titre de sa mission d'évaluation des politiques publiques, le Sénat, et tout particulièrement sa Commission des finances, conduit des enquêtes thématiques sur des sujets d'intérêt national. En tant que co-rapporteur du budget de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, je prépare ainsi en moyenne un rapport d'information par an.

Après les atouts et les faiblesses de la forêt française, la problématique de l'apurement des aides agricoles communautaires ou encore les défis de l'export agroalimentaire français, j'ai travaillé durant toute l'année 2016 sur la question de la sécurité sanitaire de l'alimentation. Je présenterai mes conclusions devant la Commission des finances le 23 février prochain, avant la publication de mon rapport.

Après plusieurs mois de travail et de très nombreuses auditions de l'ensemble des acteurs de cette problématique très transversale, ma conviction en sort renforcée : adapter les moyens humains, matériels et techniques engagés en matière de sécurité sanitaire de l'alimentation est un impératif absolu pour les pouvoirs publics, en particulier du fait de la résurgence de certaines pathologies humaines et animales et de l'accélération des mutations virales. Le cadre réglementaire tant national qu'europpéen doit ainsi être régulièrement adapté aux réalités du terrain.

Il s'agit d'un enjeu de santé publique, d'un enjeu financier tant pour l'État que pour les professionnels et d'un enjeu économique pour la commercialisation des produits tant sur le marché domestique qu'à l'international.

C'est dès lors également la question de l'organisation des pouvoirs publics qui se pose, alors que de nombreuses administrations sont concernées par la thématique, ce qui peut poser la question d'éventuels doublons ou au contraire d'angles morts.

Analyser le présent, préparer l'avenir et adapter notre société aux défis de demain, c'est aussi cela le rôle de parlementaire, qui m'engage devant nos concitoyens au quotidien et que j'accomplis avec conviction.

Directeur de publication : Yannick Botrel

Permanence parlementaire : BP 50623 - 22206 GUINGAMP Cedex

Tél. : 02 96 11 00 96 - Fax : 02 96 43 83 13 - [permanence.botrel@orange.fr](mailto:permanence.botrel@orange.fr)

[www.yannickbotrel-senateur.fr](http://www.yannickbotrel-senateur.fr)

### Un dernier budget dans la continuité de la stratégie économique du quinquennat

Depuis son arrivée au pouvoir en 2012, la politique économique et budgétaire de la majorité a été guidée par trois combats menés de front : celui des réformes pour la croissance et l'emploi, celui de l'assainissement des comptes publics et celui du renforcement de la justice sociale. Le budget 2017 s'inscrit pleinement dans ce triptyque. Il maintient dans la durée les baisses d'impôt pour les entreprises afin de renforcer leur capacité d'embauche et d'investissement, avec un effort particulier en direction des PME. Il confirme aussi la maîtrise de la dépense publique dont le rythme continuera d'être nettement en deçà de sa tendance historique tout en dégagant des marges de manœuvre pour financer les priorités du Gouvernement, notamment en termes d'éducation, d'emploi et de sécurité. Enfin, il continue de renforcer la justice sociale notamment en ciblant vers les classes moyennes de nouvelles baisses de l'impôt sur le revenu. Le groupe Socialiste et républicain se félicite de la poursuite de cette stratégie budgétaire solide, cohérente et efficace.

Près de 7 milliards de moyens supplémentaires qui sont alloués aux secteurs prioritaires en 2017 :

- L'école et l'enseignement supérieur bénéficient de 3 milliards de moyens nouveaux. 11 712 postes supplémentaires seront créés au ministère de l'Éducation Nationale et l'enseignement supérieur et 950 dans les universités, permettant ainsi de respecter l'engagement de créer 60 000 postes dans l'enseignement ;
- Les crédits supplémentaires en faveur de la sécurité s'élèvent à près de 2 milliards. Ces moyens ont pour vocation de garantir la capacité des forces de sécurité et de la justice à assurer la protection des Français. Pour la première fois depuis 2009, une loi de programmation militaire est non seulement tenue, mais également dotée de moyens nouveaux ;
- La mobilisation en faveur de l'emploi, réaffirmée par le Président de la République à l'occasion de l'annonce du plan d'urgence en faveur de l'emploi en janvier 2016, et amplifiée cet été par la prolongation jusqu'au 31 décembre 2017 de la prime à l'embauche dans les petites et moyennes entreprises, se traduit par des moyens nouveaux très importants, de près de 2 milliards.

L'ensemble de la dépense publique progressera de + 1,6 %, en valeur et hors crédits d'impôts. Au total, sur les cinq budgets consécutifs du Gouvernement, la dépense publique n'aura augmenté que de + 1,3 % par an en moyenne. Cela démontre un effort sans précédent de maîtrise des dépenses, au regard de l'évolution antérieure, supérieure à 3 % par an en moyenne. En conséquence, la part des dépenses publiques dans le PIB aura diminué sans discontinuer depuis 2013, pour atteindre 54,6 % du PIB en 2017 (hors crédits d'impôts).

Côté recettes, le Gouvernement poursuit les réformes fiscales favorables à la croissance et à la justice sociale. Ainsi, la baisse d'ici à 2020 du taux de l'impôt sur les sociétés à 28% sera une réalité dès 2017 pour l'ensemble des PME. Les allègements de cotisations en faveur des artisans seront renforcés. Une nouvelle baisse d'impôt sur le revenu sera mise en œuvre, pour un montant de 1 milliard. Au total depuis 2014, 6 milliards de baisses ciblées de cet impôt auront bénéficié à 12 millions de ménages.

Enfin, nous notons avec satisfaction que le recouvrement de l'impôt fera l'objet d'une modernisation sans précédent, avec l'instauration du prélèvement à la source.

Au final, la baisse du déficit et la reprise de l'activité permettra au ratio de dette publique de se stabiliser et même de refluer légèrement.

Après 96,2 % fin 2015, le ratio d'endettement atteindrait ainsi 96,0 % fin 2017. La dette publique n'aura ainsi augmenté que de 6 points de PIB sur l'ensemble du quinquennat contre plus de 25 points au cours de la période 2007 — 2012 et ceci tout en finançant des priorités politiques fortes.

### Mes questions écrites au Gouvernement (extraits)

#### **Question écrite n° 23246 : fusion des intercommunalités et financement de la collecte des ordures ménagères.**

M. Yannick Botrel appelle l'attention de M. le Ministre de l'Aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales sur la problématique du financement de la compétence « collecte des ordures ménagères » dans la perspective du large mouvement de regroupement intercommunal que notre pays connaît actuellement.

En la matière, l'enjeu du processus de fusion des intercommunalités est donc à moyen terme l'harmonisation de ces modes de financement. Il demande au gouvernement de clarifier la règle applicable.

#### **Question écrite n° 24629 : conséquences de l'évolution de la réglementation en matière de temps de travail des gendarmes.**

M. Yannick Botrel appelle l'attention de M. le Ministre de l'Intérieur sur les conséquences de l'évolution du temps de travail des personnels de la gendarmerie nationale.

Depuis le 1er septembre 2016, la Gendarmerie nationale doit appliquer la directive européenne du 4 novembre 2003 concernant certains aspects de l'aménagement du temps de travail.

L'application de ce texte entraîne des difficultés en matière de disponibilité des gendarmes, dans un contexte où ces derniers sont pourtant grandement sollicités. Sur le terrain, cela se traduit donc par des complexités administratives conséquentes.

Ainsi, il l'interroge sur les intentions du Gouvernement en la matière et sur les leviers dont dispose la France pour garantir une capacité opérationnelle optimale de ses forces armées.

## Adaptation des territoires littoraux au changement climatique

11 janvier 2017

*A l'occasion de l'examen de la proposition de loi relative à l'adaptation des territoires littoraux au changement climatique, j'ai souhaité intervenir sur la problématique des « dents creuses », qui touche particulièrement la Bretagne et les Côtes-d'Armor :*

Comme tous mes collègues, je ne conteste pas le bien-fondé de la loi Littoral, mais, en présentant leurs vœux pour la nouvelle année, plusieurs maires de communes littorales des Côtes-d'Armor m'ont fait part de leur préoccupation.

La question du comblement des dents creuses suscite l'incompréhension de nos concitoyens et, souvent, des polémiques et des contestations.

Vous avez évoqué les PLU et le pastillage, Madame la Ministre. Dans une commune du Trégor que M. le Rapporteur connaît bien, un pastillage avait été mis en place dans le cadre de l'élaboration du PLU en accord avec les services de l'État : cela n'a pas empêché des associations de le contester, et le PLU a finalement été annulé...

Concernant les STECAL, l'administration oppose que l'utilisation de ce dispositif doit rester exceptionnelle. Dès lors, on ne peut guère envisager de recourir à cette possibilité.

Enfin, vous avez évoqué la nécessité de mieux définir la doctrine. En 2010, lorsque j'ai accompagné un maire du Trégor au ministère de l'environnement, il était déjà question d'établir une doctrine commune entre les départements de la région Bretagne, qui ne pratiquaient pas tous la même politique.

Ce problème ancien empoisonne la vie des communes et des élus. Les PLU sont attaqués par toutes sortes de gens dont les recours sont parfois assez peu fondés, si ce n'est par la volonté de ne pas avoir de voisins...

*NB. : À l'issue de la discussion du texte et conformément aux amendements proposés par plusieurs sénateurs socialistes bretons, un assouplissement de la législation en matière de comblement des dents creuses a été adopté.*

*Lors de la seconde lecture à l'Assemblée Nationale à la fin du mois de janvier, le principe d'un assouplissement a été entériné.*

*Avec ces mêmes collègues, nous avons appelé l'attention du Gouvernement sur la nécessité de l'achèvement de la procédure législative sur ce texte, avant la période électorale, afin de concrétiser définitivement ces avancées que nous appelions depuis longtemps de nos vœux.*

## Débat sur la sauvegarde et la valorisation de la filière élevage

23 novembre 2016

*Voici la synthèse de mon intervention à l'occasion du débat sur la sauvegarde et la valorisation de la filière élevage :*

Le débat sur l'avenir de la filière élevage est intervenu à un moment où celle-ci se trouve particulièrement malmenée, à l'instar de plusieurs autres secteurs de la production agricole, par une crise que, par commodité, on qualifie de « crise de l'agriculture » bien que les causes de la crise sont diverses suivant les filières.

Parmi ces raisons, certaines sont d'ordre politique, d'autres d'ordre sanitaire, d'autres encore d'ordre économique. Il faut aussi évoquer les habitudes nouvelles de consommation : ainsi, 50 % de la viande bovine se consomme désormais sous forme de viande hachée, au détriment de la valorisation des viandes de grande qualité produites en France. Il existe enfin des causes sociétales de la crise, telles les conséquences de certains épisodes médiatiques en rapport avec l'élevage ou l'alimentation.

Confronté à une crise simultanée de la plupart des filières, le ministre a répondu du mieux qu'il était possible selon moi et je n'ai pas hésité à affirmer qu'à travers son action, l'État a bien été présent. En ce qui concerne l'avenir, je rejoins l'analyse portant sur un aspect essentiel qui concerne particulièrement l'élevage : la résilience des exploitations agricoles, c'est-à-dire la capacité d'être moins vulnérable aux inévitables aléas économiques ou sanitaires ainsi qu'à l'évolution climatique.

Nous le constatons dans la période que nous traversons : toutes les exploitations ne sont pas affectées de la même manière, parce qu'elles n'ont pas toutes adopté le même modèle technico-économique.

C'est sur ce point, je le crois, que doit porter la réflexion s'agissant de l'élevage. Comment accroître la capacité à affronter les crises ? En d'autres termes, comment renforcer la résilience ? En Bretagne, des groupes de travail réfléchissent sur l'autonomie alimentaire de l'exploitation, donc sur l'agronomie. Du côté de la future PAC, en particulier, l'Etat devra affirmer à travers ses options stratégiques la place qu'il assigne à l'élevage et à l'agriculture dont nous savons l'importance de la dimension humaine et économique dans nos territoires.

Enfin, tous les observateurs insistent très fréquemment sur la nécessité de renforcer le pouvoir de négociation des producteurs ; cela paraît en effet une évidence. Comment se peut-il que ceux qui sont à la source de la production soient aussi peu pris en considération dans le partage des marges ?





Avec une délégation au Ministère de l'Environnement sur le projet d'extraction de sable en baie de Lannion



Remise de l'honorariat à M. Robert Creuze ancien maire de Plouzélambre



Inauguration du Centre Culturel de Pleumeur-Bodou



Ouverture de la nouvelle déchetterie de Bourbriac



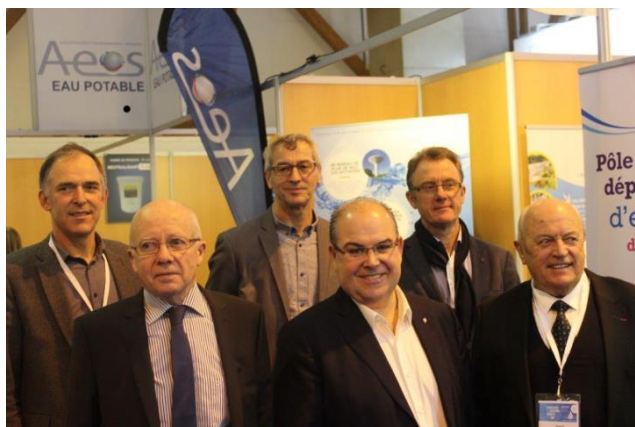
Intervention au congrès de la FNCCR sur l'application de la loi « NOTRe » dans la distribution de l'eau



Salle d'animation de Pleguien



Journée inaugurale de la salle polyvalente de Carnoët



Carrefour de l'eau à Rennes avec les Présidents des Syndicats d'eau départementaux bretons et du grand ouest